

Désaccord en Ré autour d'une statue de la Vierge

Publié le 12 février 2022 · 3 min de lecture



Une association anticléricale réclame le déboulonnage d'une statue de la Vierge, située à l'entrée de La Flotte-en-Ré (île de Ré), érigée après la Seconde guerre mondiale en action de grâces reçue pour le retour au pays, sains et saufs, de jeunes prisonniers de guerre.

Tout commence par un accident. Celui, en 2020, d'un automobiliste qui, pris sous l'effet de quelque potion dionysiaque, percute involontairement la statue de la Vierge Marie, postée à l'entrée de la Flotte-en-Ré. Contrit, le coupable vient se dénoncer spontanément le lendemain.

L'image mariale abîmée fait partie de l'histoire de l'île depuis 1945, année de son érection sur un terrain alors privé, en remerciement du retour des jeunes soldats rhétais de captivité, et qui a donné son nom à l'impasse et à l'arrêt de bus voisins.

Dans les années 80, le département de la Charente-Maritime exproprie des terrains, dont celui où se trouve la statue de la Vierge. Ce dernier, situé à l'entrée sud de la commune, est alors transformé en rond-point. La statue a alors été déplacée de 300 mètres, sur une parcelle aujourd'hui publique.

La mairie, fière de sa statue, décide donc la réparer et de la remettre en place. Las ! C'était sans compter l'émoi – fort sélectif – de l'association la Libre-Pensée, plus prompte à déclencher des querelles de clocher, que de minarets.

Le tribunal administratif de Poitiers a donc été saisi – annonce France 3 Aquitaine le 6 février 2022 – pour exiger le retrait de la statue au nom de la « neutralité de l'espace public en matière religieuse ».

L'affaire n'est pas sans rappeler l'offensive que la même association a menée en Vendée il y a quelques semaines, obtenant de la justice le déboulonnage d'une statue de l'archange Saint-Michel, contre l'avis du maire et de ses administrés.

« Il y a des statues de la Vierge partout en France, nous en avons même une seconde sur l'île, à Saint-Martin. Si la Fédération de la Libre-Pensée s'est concentrée sur la statue de la Vierge à La Flotte, c'est simplement parce que nous avons souhaité la remplacer suite à l'accident », déplore le maire de la Flotte-en-Ré, Jean-Paul Heraudeau.

Une pétition en ligne a été lancée par les habitants de l'île, pour dénoncer un « acte de sectarisme stérile » : elle recueillait 2 300 signatures, le 10 février dernier.

« Le monde est fou ! Elle a toujours veillé sur le village. Même après avoir subi différents incidents et vécu beaucoup de dommages, elle se tient toujours debout, alors pourquoi l'enlever aujourd'hui ? », proteste un habitant.

Contacté par téléphone, Claude Biarreau, le Président de l'association La Libre Pensée de Charente-Maritime préfère garder un profil-bas, attendant le délibéré, prévu le 3 mars prochain.

Un élu corse a également apporté son soutien au maire de la Flotte-en-Ré, indiquant qu'il attendait de pied ferme, en compagnie des insulaires, que les anticléricaux osent se présenter sur l'île de Beauté pour venir retirer la statue de la Vierge, trônant, elle aussi, au centre de son village,

L'on peut parier sans trop de risques que, dans ce dernier cas, la Libre-Pensée ne se hasarderait pas sur un terrain aussi « explosif »...

Sources : Ré à la Hune/Le Figaro/Valeurs actuelles – [FSSPX.Actualités](#)

Source : laportelatine.org/actualite/desaccord-en-re-autour-dune-statue-de-la-vierge

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France